Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Mai à vélo à la Cove : Kathleen Personnic parcoure 1 100km en 2 semaines

Voilà un challenge qui a ravi bon nombre de compétiteurs ou simples amoureux du vélo. Dans le cadre de sa politique de promotion des mobilités douces, la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) s'associait à l'opération nationale 'Mai à vélo', mettant les communes de France en compétition autour de la pratique.

« Nous avons accueilli Kathleen Personnic, grande gagnante du défi mobilité de la CoVe, lancé à l'occasion du challenge national Mai à Vélo. Pour rappel, le challenge Mai à Vélo invitait les habitants du territoire à utiliser davantage le vélo comme moyen de transport écologique. Et c'est en parcourant près de 1 100km à vélo en seulement 2 semaines que Kathleen s'est démarquée ! » Un effort plus que remarquable et exemplaire qui a été récompensé par la victoire et un VTC offert par la Cove, en présence de Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, et Norbert Lepatre, conseiller communautaire délégué aux pistes cyclables. « Encore bravo et merci à tous les participants du challenge, on espère retrouver votre engagement l'année prochaine pour cette fois hisser la Cove encore plus haut dans le classement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

L.M.

La mobilité de demain sur Agroparc

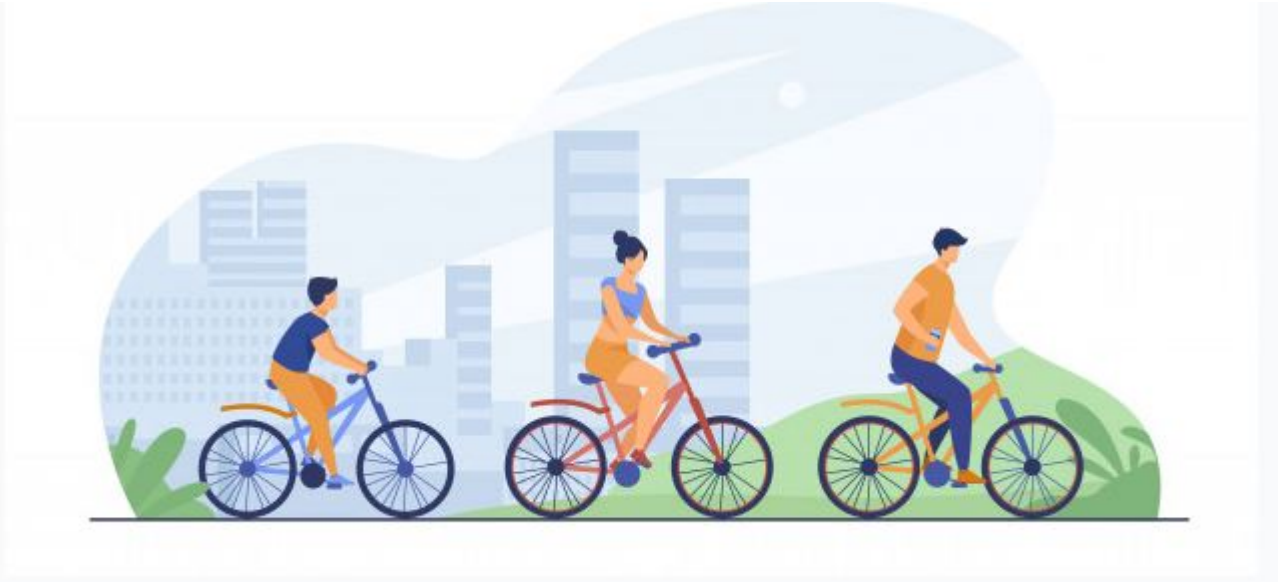

Que vous soyez dirigeants, salariés, habitants ou étudiants, venez partager vos avis sur la mobilité sur la zone d'activité Agroparc et apporter vos idées pour l'améliorer lors du 1er atelier mobilité, le 4 juin de 17h à 19h. Ce premier atelier aura lieu en visio-conférence.

L'occasion de réunir en même temps tous les acteurs du technopôle, et travailler ensemble à la mobilité d'aujourd'hui et de demain. Cette rencontre est organisée par Citadis, avec la participation du Grand Avignon, Association Agroparc et Avignon Technopôle. Inscriptions, cliquez ici.

L.M

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Blablacar attend 15 000 voyageurs en Paca pour ce week-end

Avec le premier grand pont de l'année, Blablacar a vu son activité doubler ces derniers jours. L'application française de covoiturage présente dans 22 pays grâce à une communauté de plus de 90 millions d'utilisateurs prévoit que cette tendance continue de s'accélérer pour atteindre 15 000 voyageurs en bus ou en covoiturage à destination de la Provence-Alpes-Côte d'Azur durant ce week-end de l'Ascension.

Avignon, 4e destination de la région

Les destinations les plus demandées sont Marseille, Toulon, Nice et Avignon. Ce top 10 régional est ensuite complété par Aix-en-Provence, Antibes, Hyères, La Ciotat, Fréjus et Grans.

Pour la région Occitanie, Blablacar estime que 25 000 voyageurs sont attendus lors de ce week-end. Les villes les plus recherchées étant Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes.

Au total, 150 000 voyageurs sont attendus en France durant le seul week-end de l'Ascension 2021. Ces

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

prévisions de la plateforme dépassent celles du week-end de grands départs de Noël 2020, qui fait traditionnellement partie des plus fréquentés de l'année.
Une fréquentation qui devrait être renforcée par le redémarrage des lignes de bus 'low cost' de Blablacar, de nouveau en service à partir d'aujourd'hui.

Blablacar, c'est aussi un réseau de bus proposant plus de 100 destinations françaises.

Les jeunes vauclusiens en Grèce pour l'apprentissage interculturel

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Malgré la crise sanitaire et les mesures de restriction partout en Europe, 9 jeunes des Missions locales de Vaucluse se sont rendus à Kalamata en Grèce, du 4 mars au 2 avril 2021.

Le séjour de 4 semaines était constitué de stages en entreprise et d'un programme d'éducation tout au long de la vie 'Erasmus +', tremplin pour des parcours professionnels. Le projet a vu le jour dans le cadre du consortium Euro-formation III : 'La mobilité accessible à toutes et à tous'. L'initiative, entièrement financée par le programme Erasmus, a été mise en place par la Maison de l'Europe de Nîmes – Europe Direct Bas Rhône Cévennes.

Après une sélection en décembre les jeunes ont participé depuis janvier 2021 à plusieurs séances de formation comprenant la citoyenneté européenne et l'apprentissage interculturel et linguistique à la Maison de l'Europe. Les partenaires grecs ont également proposé un tutorat et l'accompagnement pendant le séjour.

Sésame de mobilité

La remise des certificats Europass mobilité du programme Erasmus aura lieu ce 4 mai et viendra clôturer cette expérience bénéfique pour l'avenir professionnel et le développement personnel des jeunes du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

programme. L'Europass mobilité, document officiel de l'Union européenne, permet la reconnaissance d'une expérience de mobilité réalisée à des fins d'apprentissage, d'éducation ou de formation.

L.M.

(Vidéo) Apt : Enedis mise sur les mobilités douces

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Enedis vient de lancer l'expérimentation d'un nouveau moyen de transport testé par l'un de ces techniciens à Apt. Il s'agit d'un vélo triporteur à assistance électrique qu'utilise désormais Yann Seveon, technicien à l'origine de cette initiative, affecté à la base opérationnelle locale du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité.
« Conscient de l'impact écologique au quotidien de l'utilisation d'un véhicule thermique mais aussi de la difficulté de stationner dans le centre-ville d'Apt, je trouvais pertinent de tester l'utilisation, en toute sécurité, d'une solution mobilité douce pour nos interventions techniques, » explique ce dernier dont la mission est de préparer et mettre en œuvre des interventions et chantiers sur le réseau public de distribution électrique.

Utiliser un vélo électrique plutôt qu'un véhicule thermique
« A Apt cette année, plusieurs chantiers de renouvellement de câbles électriques voient le jour, explique Enedis. En préparant l'un de ces chantiers, le technicien s'est rendu compte que les nombreux trajets entre la base opérationnelle d'Enedis à Apt et le lieu du chantier, soit 3km, pourraient tout à fait se réaliser en vélo à assistance électrique. D'autant plus que ce trajet se ferait sur piste cyclable quasi intégralement. »

Encourager les initiatives des salariés et prendre en compte la réalité du terrain
« L'objectif aujourd'hui n'est pas de généraliser l'utilisation du vélo à assistance électrique pour tous les techniciens de l'entreprise, précise cependant Bertrand Girard en charge de la prévention chez Enedis. Il s'agit plutôt d'encourager des initiatives de salariés, de prendre en compte certaines réalités du terrain et de capitaliser sur ces expériences ».
En effet, sur Apt le groupe a tenu, avant tout, à tester l'initiative sur une intervention précise avec un trajet bien identifié et, surtout, que l'ensemble des conditions a été étudié pour que les déplacements puissent se faire en toute sécurité. « La prévention sécurité est une priorité chez Enedis », insiste Bertrand Girard

2e flotte électrique de France
Pour Enedis, cette initiative s'inscrit pleinement dans le développement de sa flotte de véhicules 'verts'.
« L'engagement d'Enedis pour la mobilité électrique est une réalité, complète Emilie Blondel, chargée de missions à la direction territoriale du Vaucluse d'Enedis. Au-delà de notre flotte électrique qui est la deuxième en France, de nos missions de raccordement des bornes de recharge et notre accompagnement des projets des collectivités territoriales, on accompagne également des initiatives comme celle de Yann aujourd'hui »
Un engagement pour la mobilité électrique et la transition énergétique qui se traduit notamment par une forte implication d'Enedis afin d'accompagner de développement des réseaux de bornes de recharge. Premier acteur hexagonal dans ce domaine, Enedis rappelle que « l'essor considérable des véhicules électriques ou hybrides (essence/électricité) rechargeables devrait nécessiter l'installation de 700 000 bornes de recharge publiques et 6 millions de bornes privées d'ici à 2030 ».

Expérimentation en partenariat avec Syndicat d'énergie vauclusien
Dans ce cadre, Enedis pilote plusieurs expérimentations aux côtés de partenaires institutionnels ou industriels. Ainsi en Vaucluse, la direction départementale dirigée depuis quelques mois par Sébastien

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Quiminal porte un projet appelé ‘aVEnir’ aux côtés de 11 autres acteurs dont le SEV84 (Syndicat d’énergie vauclusien). Cette expérimentation vise à accompagner le véhicule électrique avec la nécessaire intelligence de sa recharge. Il a pour objectif de mettre au point différentes situations de pilotage de la recharge, en particulier la possibilité d’utiliser l’électricité de la batterie pour la réinjecter sur le réseau ou d’alimenter un autre usage par exemple.
« Pleinement engagée dans la transition écologique, Enedis est partenaire des acteurs de la mobilité électrique pour créer les conditions de son développement à grande échelle partout et pour tous », explique Pierre-Henry Marcelino, chef de projets mobilité électrique chez Enedis.

Les destinations préférées des expatriés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

La pandémie a eu un impact majeur sur nos vies et notamment sur le monde du travail. Comme le met en avant une nouvelle étude réalisée par BCG et The Network auprès de près de 209 000 répondants dans plus de 190 pays, seulement 50 % des répondants se disaient prêts à déménager dans un autre pays pour y travailler. La gestion de la pandémie apparaît désormais comme un critère décisif aux yeux des candidats à l'expatriation.

Ainsi, les États-Unis ont perdu leur statut de destination de travail la plus attrayante pour les expatriés. Principaux bénéficiaires de cette perte de prestige des États-Unis : le Canada et l'Australie, qui ont tous deux fait un "bien meilleur travail de gestion de la pandémie".

Presque tous les pays qui se sont hissés dans le top 10 – le Canada, l'Australie et le Japon – ont une incidence relativement faible de COVID-19. Singapour et la Nouvelle-Zélande font quant à eux leur première apparition dans ce palmarès, une présence qui reflète le succès des pays de la zone Asie-Pacifique dans la lutte contre le coronavirus.

En Europe, le nombre élevé d'infections est très probablement la raison pour laquelle l'Italie, la France et l'Espagne ont chuté dans le classement. Si tous les trois faisaient partie du top dix des destinations de travail en 2014 et 2018, seule la France y est encore présente en 2020. Et malgré sa bonne gestion de la première vague de COVID-19, l'image de l'Allemagne semble avoir été ternie par le nombre total de cas de coronavirus dans l'Union européenne.

De Claire Jenik pour Statista

Bien déclarer la cession d'un véhicule

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

La préfecture de Vaucluse rappelle que les déclarations de cession d'un véhicule doivent être enregistrées par les usagers en ligne sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) dans la rubrique 'Déclarer la vente de mon véhicule'.
Seule cette démarche permettra aux usagers de ne pas recevoir des avis de contravention pour les infractions au code de la route qui seraient commises par l'acquéreur.
Depuis octobre 2017, la préfecture ne traite plus les démarches liées à l'immatriculation des véhicules et n'enregistre donc plus les déclarations de cession de véhicules qui lui sont remises ou transmises.

Les usagers n'ayant pas accès à un équipement informatique peuvent se rapprocher des points numériques présents en préfecture et sous-préfectures :

- Préfecture à Avignon (2 avenue de la folie) : accès sur rendez-vous en téléphonant au 04 88 17 81 95, le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30,
- sous-préfecture d'Apt (Place Gabriel-Péri): accès sans rendez-vous,
- sous-préfecture de Carpentras (62 rue de la Sous-Préfecture) : accès sur rendez-vous en téléphonant au 04 90 67 70 00, tous les matins ouvrés entre 8h30 et 11h30.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Si besoin, ils pourront être accompagnés par un médiateur numérique.

Ils pourront également bénéficier d'une aide en se rendant dans les Maisons de Service au public (MSAP) du département.
Par ailleurs, en Vaucluse, plus de 400 professionnels de l'automobile sont habilités pour effectuer ces démarches pour le compte des usagers, moyennant un paiement.

Travaux : fermeture des Gorges de la Nesque pendant 3 mois

Le Conseil départemental de Vaucluse vient de lancer d'importants travaux routiers de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

RD 942 située dans les gorges de la Nesque. Objectif de cette opération de grande ampleur : rendre cette route créée en 1911 plus sécure et plus agréable pour les nombreux utilisateurs et promeneurs, notamment les cyclistes (49 000 en 2019), qui l'empruntent pour admirer les paysages de ce site remarquable particulièrement touristique.

Une opération menée en 2 phases

D'un montant total de 1,4M€, ce chantier déroulera en 2 phases. La première vient de débuter aujourd'hui. Elle concerne le confortement d'un talus au niveau de la commune de Monieux suite à un affaissement de la route. Les travaux consistent en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Ce mur sera ancré dans le sol par des micropieux verticaux et fixé à la paroi rocheuse par des ancrages horizontaux en acier. L'opération, d'un coût de 210 000€, doit s'achever le 30 avril prochain.

La seconde tranche de ces travaux (1,2M€) aura pour but de procéder à la réfection d'une partie de la chaussée. Cela concerne notamment une portion de 21 km comprises entre Villes-sur-Auzon et Monieux. Ce secteur identifié comme route remarquable par le Parc naturel régional du mont Ventoux et interdit aux poids-lourds va faire l'objet d'une rénovation via une technique de pose d'une nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en œuvre sur le revêtement existant.

Côté calendrier, le démarrage des parties entre Villes-sur-Auzon et le Belvédère de Castellaras devrait débuter en avril pour l'achever fin mai. Pour le secteur compris entre le Belvédère de Castellaras et Monieux les travaux sont prévus fin 2021 ou début 2022.

Remplacement des glissières vétustes

Dans le même temps, le Département va remplacer les dispositifs de retenue vétustes existants par des glissières mixtes (bois-métal) aux standards de sécurité en vigueur.

« Le choix des glissières mixtes bois-métal permet de préserver l'environnement visuel et la continuité esthétique du site remarquable des gorges tout en garantissant les performances de sécurité des usagers, explique le Conseil départemental.

Des interventions de ce type ont d'ores et déjà été réalisées sur 9 autres sites au dernier trimestre 2020 pour un montant de 254 000€ euros. Onze autres sont prévues entre 2021 et 2022.

Restrictions de la circulation à prévoir dès le 1er mars

Pour les besoins des deux chantiers, la RD 942 sera entièrement fermée à la circulation (y compris aux deux roues), en semaine uniquement, entre le 1er mars et le 31 mai, entre le hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) et Monieux (voir carte ci-dessous).

La circulation des véhicules sera rétablie tous les week-ends, à partir du vendredi soir. Les usagers seront déviés vers la RD 1 (route de la Gabelle). L'accès au hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

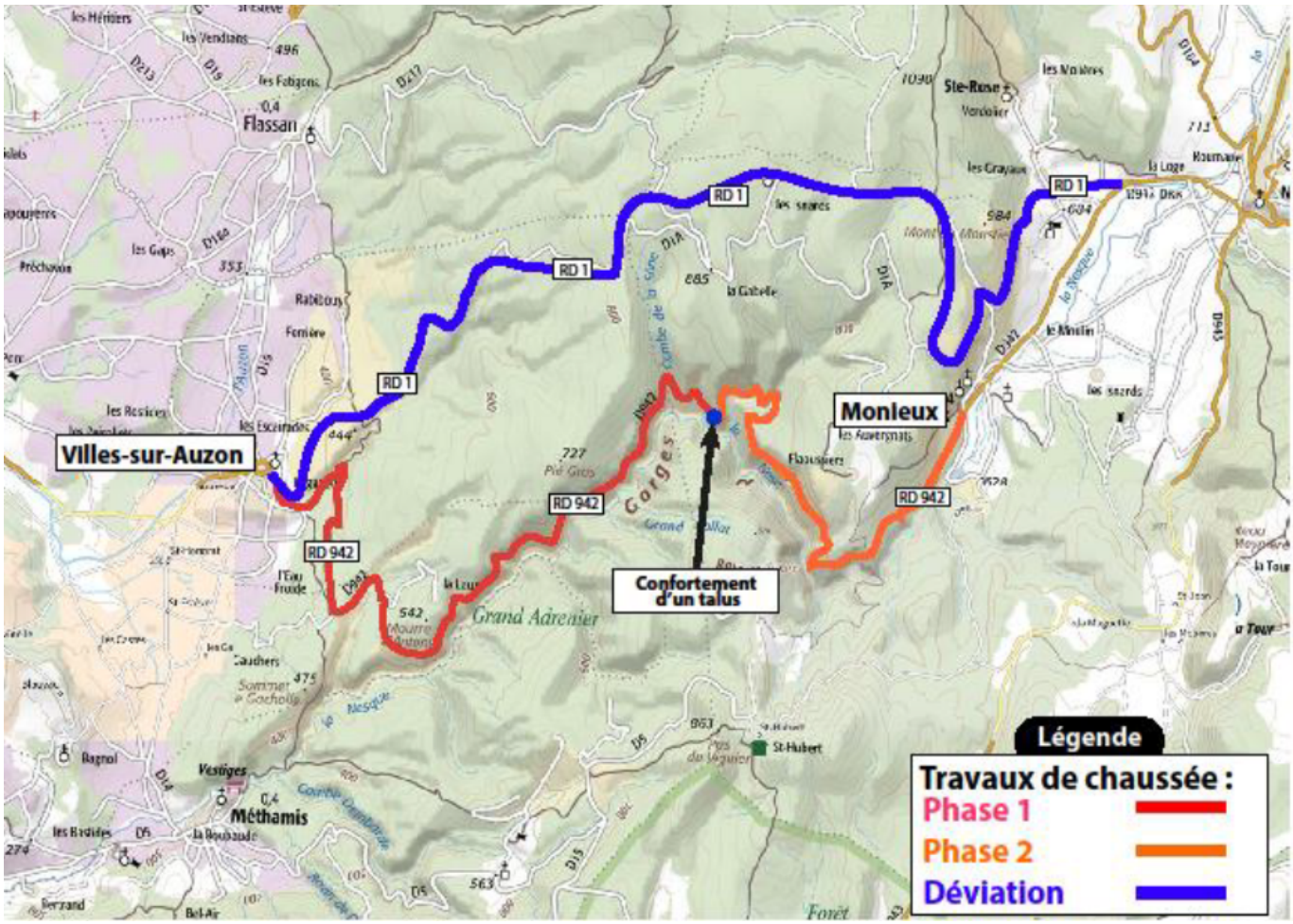

LEO : « Le dossier doit être intégralement repris »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son avis consultatif concernant le projet de Liaison Est-Ouest (LEO) située au Sud d'Avignon. L'AE, dont la mission est d'évaluer les impacts des grands projets et programmes sur l'environnement, se montre très critique vis-à-vis du projet.

« Le dossier présenté est constitué de documents disparates, s'étalant de 2002 à 2020, et notamment d'une étude d'impact obsolète, non conforme aux dispositions de la directive 'projet', sans actualisation ni de l'ensemble du projet ni même de la tranche 2, objet de la demande d'autorisation environnementale, explique l'AE dans ses conclusions. En l'état, le dossier fait apparaître de nombreuses lacunes et insuffisances vis-à-vis des principaux enjeux environnementaux relevés par l'AE : la préservation de l'exceptionnelle richesse du milieu naturel (notamment de la Durance), la réduction de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores dans le secteur du projet, mais aussi dans celui de la rocade sud et dans l'ensemble de l'agglomération, la prévention des risques d'inondation et les émissions de gaz à effet de serre liées à la réalisation d'un projet induisant un accroissement des trafics routiers. »

Une première tranche mise en service en 2010

Le projet de liaison Est-Ouest consiste en un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le sud, en créant une voie nouvelle de 13 km destinée à fluidifier les trafics de la ville (notamment la rocade Charles de Gaulle) et de l'agglomération ainsi que le Nord des Bouches-du-Rhône. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 octobre 2026

Alpes-Côte d'Azur-Dreal), l'infrastructure, constituée de 3 tranches dont la première a été mise en service en 2010, doit comprendre au total 2 ouvrages de franchissement de la Durance, en site Natura 2000, un ouvrage sur le Rhône et sept échangeurs. Le projet a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en octobre 2003 et d'un arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau en août 2003, modifié en 2018 (sans saisine de l'AE).

Incidences importantes sur le milieu naturel

« Les conditions du choix il y a une vingtaine d'années de la variante en cours de mise en œuvre, qui, avec ses deux franchissements de la Durance, apparaît aujourd'hui être celle présentant les incidences les plus importantes sur le milieu naturel, poursuit l'organisme dépendant du ministère de la Transition écologique. Les dispositions retenues par le maître d'ouvrage pour le viaduc de la tranche 2 en maximisent en outre les incidences : franchissement en biais, présence de 6 piles dans le lit mineur, construction obstruant les quatre cinquièmes du lit, passage en immédiat aval du seuil 68 qui concentre les zones de frayères, notamment de l'Alose feinte. L'AE considère nécessaire de rechercher des solutions de substitution permettant de garantir l'absence de perte nette de biodiversité. »

Un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site

« L'analyse d'incidences Natura 2000 comporte des lacunes, assure l'AE dans la synthèse de sa conclusion. Elle Ignore un certain nombre d'habitats et d'espèces à l'origine de la désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive 'Habitats, faune, flore' et de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive 'Oiseaux'. »

Par ailleurs, l'AE rappelle que l'autorité décisionnelle n'est pas en mesure d'octroyer une autorisation environnementale dès lors que les incidences résiduelles sont significatives et qu'il existe un doute sérieux quant à la préservation de l'intégrité du site.

Au final, cet avis facultatif, faut-il le rappeler, préconise « d'actualiser l'étude d'impact en conformité avec la réglementation, voire reconsidérer le projet pour tenir compte du contexte actuel et futur. Le dossier doit par conséquent être intégralement repris, complété et présenté de nouveau à l'AE ».

Une conclusion qui pourrait ouvrir la brèche aux partisans, de plus en plus nombreux, d'un passage de la LEO dans le Nord des Bouches-du-Rhône, avec une connexion au pont de Bonpas et une proximité avec le Min de Châteaurenard en plein développement actuellement, et ainsi éviter un nouveau franchissement de la Durance histoire de mobiliser les crédits actuels sur la réalisation d'un pont sur le Rhône (tranche 3), indispensable pour justifier l'ensemble de la réalisation de cet infrastructure.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !